



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Département fédéral des finances (DFF)
Bundesgasse 3
3003 Berne

Document PDF et Word à :
medea.meier@ezv.admin.ch
patrice.obrien@ezv.admin.ch
SB-Recht-Sekretariat@sem.admin.ch

Fribourg, le 10 mars 2020

Reprise et mise en œuvre du règlement (UE) 2019/1896 du Parlement européen et du Conseil relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant les règlements (UE) n° 1052/2013 et (UE) 2016/1624, avec une modification de la loi sur l'asile

Monsieur le Conseiller fédéral,

Par courrier du 13 décembre 2019, vous nous avez consultés sur l'objet cité en titre, et nous vous en remercions.

A titre liminaire, nous rappelons que, s'agissant d'un développement de l'acquis Schengen, il nous paraît inenvisageable de contester sa reprise, ce qui serait susceptible d'entraîner la cessation automatique de l'accord d'association à Schengen. Une telle perspective serait tellement problématique pour la Suisse en terme de sécurité, de mobilité individuelle et de gestion de la migration qu'il apparaît que la Suisse n'a d'autre choix que de reprendre tout développement de nature purement technique ou opérationnelle.

Tel est le cas en l'occurrence. De plus, nous saluons l'objectif visé, qui est de renforcer Frontex en ressources humaines et matérielles, afin de lui permettre d'améliorer le contrôle des frontières Schengen et les retours des migrants en situation illégale. Nous saluons cet objectif.

Les incidences pour la Suisse étant prises en charge financièrement par la Confédération, notamment par le biais d'une indemnisation aux cantons pour la mise à disposition éventuelle de personnel, nous ne pouvons qu'approuver sans réserve la reprise de ce règlement.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre haute considération.

Au nom du Conseil d'Etat :

AC Dema

Anne-Claude Demierre
Présidente



Danielle Gagnaux-Morel

Danielle Gagnaux-Morel
Chancelière d'Etat